

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Préavis municipal no 4/2017 concernant une demande de crédit de Fr. 72'000.- pour l'achat d'une balayeuse

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie le 31 janvier 2017 à 20h05 pour procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents

Pour la Municipalité : Monsieur Georges CHERIX, syndic
 Madame Suzanne PERRUDET, municipale
 Monsieur Christian BAUR, municipal
 Monsieur Vincenzo CAMUGLIA, municipal
 Madame Nicole CATTANO, excusée

Pour la Commission : Monsieur José-Manuel CAMBA, président
 Madame Françoise CUEREL, rapporteur
 Monsieur Igor KORTCHNOÏ, membre
 Monsieur Claudio PERNA, membre
 Monsieur Vincenzo CATTANO, excusé

Monsieur Camuglia a présenté en détail l'objet.

La Municipalité a estimé les coûts d'entretien à Fr. 3'000.- par année. Ceux-ci doivent être ajoutés aux Fr. 7'200.- annuels d'amortissement. Ces deux montants cumulés correspondent approximativement aux Fr. 9'500.- de location du camion de CBC SA. Ce léger supplément n'a pas été porté au budget 2017 car ce projet d'achat de balayeuse est arrivé après l'élaboration du budget.

Monsieur Camuglia estime que, au vu de son utilisation future, cette balayeuse ne devrait pas occasionner de gros frais durant les 20 prochaines années.

L'employé communal a déjà eu l'occasion de tester cette machine et la Municipalité nous informe que cette nouvelle tâche n'engendrera pas de coût de main-d'œuvre supplémentaire.

La Commission de gestion et des finances ne manquera pas de « garder en tête » cette information lors de l'examen du budget 2018 !

La Municipalité nous confirme que cet achat peut être financé par la trésorerie courante ou, au besoin, par l'emprunt en cours contracté auprès de la Banque Cantonale Vaudoise au 9 janvier 2015.

En conclusion, la Commission vous demande, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VILLARS-STE-CROIX

- Vu le préavis municipal no 4/2017 du 16 janvier 2017
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

- D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 72'000.- concernant une demande de crédit pour l'achat d'une balayeuse
- De financer cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, par l'emprunt en cours contracté auprès de la Banque Cantonale Vaudoise au 9 janvier 2015
- De l'amortir sur 10 ans, conformément au règlement sur la comptabilité des communes

Le Président de la commission :



José-Manuel Camba

Le rapporteur :



Françoise Cuérel

Les Membres :



Claudio Perna



Igor Kortchnoi



Vincenzo Cattano